RECYCLAGE DES PNEUS ET CHAMBRES À AIR DE VÉLO

INSTRUCTIONS POUR LES MAGASINS DE VÉLOS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Renseignements généraux sur le programme

Les magasins de vélos du Nouveau-Brunswick qui le veulent peuvent participer au programme volontaire de recyclage des pneus et chambres à air de vélo de Recycle NB. Comme Recycle NB couvre les coûts du programme, aucun écodroit n'est exigé du consommateur, et votre magasin n'a pas de frais d'élimination à assumer. La Tire Recycling Atlantic Canada Corporation (TRACC) ajoutera les pneus et chambres à air de vélo à son flux de recyclage du caoutchouc.

Recycle NB a élaboré le programme avec l'aide de l'industrie (auto et vélo), de groupes à but non lucratif et de la communauté cycliste. Pour que le programme soit un succès, il faut la participation du public, des détaillants de pneus de vélo et des intervenants qui œuvrent déjà dans le domaine du recyclage des pneus d'automobile.

Instructions

1. **Établissez** un partenariat avec votre détaillant local de pneus d'automobile. Si vous avez besoin d'aide pour trouver un partenaire ou obtenir la liste des détaillants de pneus immatriculés dans votre région, veuillez communiquer avec le bureau de Recycle NB par téléphone ou par courriel.

   Tél. : 1-888-322-8473 (sans frais) ou 506-454-8473
   info@recyclenb.com

2. **Inscrivez** votre magasin en tant que participant du programme auprès de Recycle NB. Pour ce faire, envoyez un courriel à info@recyclnb.com y fournissant les renseignements suivants :

   - Nom du magasin, adresse, ville, téléphone, adresse de courriel, adresse de site Web

   Recycle NB affichera une liste des magasins de vélos participants sur son site Web pour informer le public des points de récupération. Vous pourriez décider de faire connaître le nouveau rôle de votre magasin dans le recyclage des pneus et chambres à air de vélo à votre clientèle.

3. **Recueillez** les pneus hors d'usage. Comme c'est un programme volontaire, **aucun droit ne peut être exigé** des gens qui viennent vous porter des pneus ou des chambres à air hors d'usage. Gardez-les sur place jusqu'à ce que vous ayez ramassé un nombre minimum de pneus et de chambres à air (minimum de 25 pneus et de 25 chambres à air).

4. **Regroupez** les pneus et les chambres à air. **REMARQUE** : **les pneus et les chambres à air doivent être regroupés SÉPARÉMENT**. Cet aspect est très important, car le processus de recyclage des pneus diffère de celui des chambres à air.

5. **Apportez** les paquets de pneus et de chambres à air à n'importe quel détaillant de pneus participant.

6. **Dépôt** :
    - **Le détaillant s'attendra à ce que les paquets soient formés comme il est décrit ci-dessus.**
    - À sa discrétion, le détaillant peut rejeter des pneus et des chambres à air qui ne sont pas regroupés correctement.

Instructions pour regrouper les PNEUS

- Regrouper le nombre requis de pneus (25 par paquet).
- Tous les types de pneus sont acceptés.
- Ne pas couper les pneus.
- Attacher le groupe de pneus ensemble à l'aide d'une chambre à air. **Les tiges de soupape peuvent être laissées ou coupées.**
- Utiliser une chambre à air pour attacher le groupe de pneus ensemble – faire simplement un nœud dans la chambre à air.
- Voir l'illustration ci-dessous.



Instructions pour regrouper les CHAMBRES À AIR

- Regrouper le nombre requis de chambres à air (25 par paquet).
- Tous les types de chambres à air sont acceptés.
- Ne pas couper les chambres à air. Vous pouvez laisser les tiges de soupape ou les couper.
- Attacher le groupe de chambres à air ensemble à l'aide d'une chambre à air. **Les tiges de soupape peuvent être laissées ou coupées.**
- Remarque : dans le cadre du processus de recyclage des chambres à air, les tiges de soupape seront coupées et recyclées.
- Voir l'illustration ci-dessous.



Plus de renseignements

- Visitez le site Web de Recycle NB à www.recyclenb.com ou téléphonez à notre bureau.
  Tél. : 1-888-322-8473 (sans frais) ou 506-454-8474

Ressource - Questions

- L'Association canadienne des détaillants de vélos indépendants (CIBRA) est un partenaire du programme de recyclage des pneus et chambres à air de vélo. Pour communiquer avec l'Association : bill@cibra.bike.

Sensibilisation du public

- Contribuez au succès du programme en informant votre clientèle que vous offrez un service de recyclage des pneus et chambres à air de vélo.
- Recycle NB a l'intention d'annoncer le programme de recyclage des pneus et chambres à air de vélo durant Semaine de l'environnement (du 5 au 11 juin 2016). De plus, nous vous fournirons les affiches nécessaires pour annoncer le programme dans votre magasin.